https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Socle-commun-les-propositions-du-SE-Unsa



Socle commun : les propositions du SE-Unsa

- Changer l'École -

Date de mise en ligne : vendredi 14 mars 2014

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Socle commun: les propositions du SE-Unsa

À l'heure où le Conseil supérieur des programmes (CSP) compose une nouvelle définition du socle commun, au nom de la Loi de Refondation de 2012, le SE-Unsa souhaite contribuer au débat sous la forme d'une <u>proposition de texte</u> qui vise à définir le socle commun, ses objectifs, ses implications pédagogiques, ses incidences sur le travail des élèves, des professeurs et sur le système éducatif.

Ce texte respecte tant la loi d'orientation que les principes de la Charte des programmes, établis par le CSP. Il fait des choix établis et assumés pour transformer l'essai d'un socle réellement commun, démocratique et républicain.

Le texte présente une nouvelle architecture du socle commun fondée sur 7 compétences-clés et 5 domaines d'apprentissage.

Il présente également une méthode collaborative d'élaboration des contenus de formation.